



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## Comité Hygiène et Sécurité du 25 septembre 2012

Le CHSCT s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental. Les débats ont débuté à 14h30 pour se terminer à 18h15.

L'ordre du jour était le suivant :

### Approbation des procès-verbaux des réunions des 6 avril et 15 mai

Les procès-verbaux ont été adoptés à l'unanimité (2 CGT, 2 Solidaires, 1 FO, 1 CFDT)

### Actualisation du DUERP de la DDFiP de l'Allier

Petit rappel : le DUERP est le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Le DUERP ayant été conçu l'année dernière suite à la création de la DDFiP 03, il s'agit de le mettre à jour.

Chaque année l'ensemble des agents seront réunis pour information sur les risques encourus au travail. L'enquête sera réalisée sous forme de questionnaire remis aux agents à la fin de ces réunions. Il sera possible de répondre individuellement ou en groupe à ce questionnaire.

Le soucis qui risque de se poser pour les agents collectant ces derniers, c'est comment réintégrer les données dans les tableaux existants...

Certains dangers n'ont pas de solution envisageable :

Hérisson problème de l'escalier en colimaçon  
Commentry risque lié à l'usine chimique  
BDV : risques d'agression  
BCR : risques routiers

Le questionnaire sera mis en ligne dans Ulysse 03 dans la rubrique « condition de travail »



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Le déménagement des archives du Montet à Lapalisse est en court suite aux problèmes d'insalubrité du local d'archives.

Le Mayet de Montagne n'a pas de sortie de secours... problème l'administration n'est pas propriétaire.

Le CDF de Montluçon se trouve à la limite de la zone à risque de Commeny. Les élus ont demandé la publication d'une plaquette informative pour les agents.

L'administration éprouve des difficultés pour faire effectuer des travaux lorsqu'elle n'est que locataire des lieux... Les bailleurs ne valent pas dépenser d'argent... Le moyen de pression est très faible...

## **Information sur les fissures constatées sur l'immeuble du CDFiP de Cusset**

Des joints ont été posés dans les fissures. L'évolution de ces fissures est contrôlée chaque année grâce à des jauges posées dessus. Aucune évolution n'a été constatée depuis juin 2011.

Nous avons constaté des erreurs de date dans le rapport et les jauges ne sont pas remplies. La Direction va donc adresser un courrier en AR pour demander la régularisation de tout cela. La prestation n'est pas bonne malgré le prix facturé.

## **Suivi des visites de l'inspecteur santé et sécurité au travail (CDF de Montluçon Municipale, HdF de Cusset, CDF de Cérilly)**

Cusset : des travaux électriques seront effectués la semaine prochaine  
En ce qui concerne le nettoyage, un devis est en stand by. Il sera étudié en fonction des crédits disponibles...

Montluçon : le désamiantage va reprendre et des travaux électriques seront mis en oeuvre avant fin 2012

Cérilly : il y aura aussi des travaux électriques : le devis sera fait avant fin 2012, un extincteur sera déplacé par l'entreprise Fire and Co



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgifp.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## examen des registres santé et sécurité au travail

### **CDF Bellerive sur Allier :**

- problème de froid au niveau des baies vitrées : la mairie sera relancée pour effectuer les travaux
- demande de pose d'une climatisation : l'administration n'étant pas propriétaire c'est impossible, de plus les fonds manquent...

### **CDF Bourbon l'Archambault :**

- demande d'un repose pied : ok

### **CDF de Dompierre sur Besbre :**

- dévidoirs non installés : sera installé rapidement
- demande de climatisation (devis déposé le 13/08/12) : refus
- demande d'un siège ergonomique : ok

### **CDF de Lapalisse :**

- demande d'installation d'une climatisation dans l'ancien bureau des archives devenu sphère administrative : refus
- demande d'installation de stores dans le nouveau bureau : ok
- demande d'entretien du parking et de fermeture par un portail du parking : sera étudié

### **CDF du Mayet de Montagne :**

- le trou dans le sol a été bouché par l'agent lui même...

### **CDF de Montluçon Municipale :**

- demande de révision de la climatisation du guichet : sera effectué
- Amélioration phonique au niveau de la caisse/guichet

### **CDF de Montmarault :**

- demande d'un destructeur de documents : est arrivé
- Un climatiseur mobile : refus
- distributeur de savon : ok
- réfection du système d'éclairage : sera étudié

### **CDF de Moulins municipale :**

- demande de sièges ergonomiques : ok
- pose de films sur les fenêtres : ok



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

#### **CDF de Saint Germain des Fossés :**

- nettoyage de la vitrerie et de la moquette : ok

#### **CDF de Vichy :**

- fenêtre du 1er étage défectueuses relance de VVA
- accès aux personnes handicapées : à voir avec la mairie
- service hôpital : fermeture des vasistas difficile et manque d'aération : re VVA

#### **CDF de Cusset :**

- volets roulants défectueux : à voir

#### **CDF de Montluçon :**

- défibrillateur : 1 pile de secours et changer les électrodes : ok
- demande d'installation d'une climatisation côté sud : refus
- nettoyage des bouches d'aération du puit canadien : va être étudié
- pose de stores sur les fenêtres des escaliers : à voir

## **Avis du CHSCT sur le projet d'implantation du cabinet médical dans le département**

La Direction Générale a décidé de limiter le nombre de cabinets médicaux à un seul pour le département et a choisi de l'implanter au CDF d'Yzeure

**Commentaires FO :** lors des visites médicales, les agents étaient auparavant orientés vers le CDF de Moulins, Vichy ou Montluçon selon le lieu le plus proche de leur service. Avec cette décision, les agents du département seraient obligés de se déplacer jusqu'à Yzeure avec les frais que cela comporte de faire déplacer l'ensemble des agents vers ce lieu. Vos élus **FO DGFIP 03** ont demandé si cela ne serait pas plus rentable de maintenir 3 lieux de consultation en cette période de restriction budgétaire... Monsieur le Directeur a décidé de maintenir les 3 sites avec l'accord du médecin de prévention mais jusqu'à quand...

Vos élus **FO DGFIP 03** pensent que c'est une bonne décision quand on connaît la difficulté de se faire rembourser les frais de déplacement (merci Chorus) et les risques pris par les agents en se déplaçant de la sorte !



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## suivi de l'utilisation des crédits du budget 2012 et nouvelles propositions d'actions

Bonne nouvelle, les 20% de crédits de réserve ont été débloqués. Le département dispose ainsi d'une somme de 14 646,39€ pour concrétiser des actions qui avaient été mises en attente. En voici le détail :

### Amiante

CFP Montluçon Quai Forey

Désamiantage et pose de revêtement de sol  
Cage d'escalier

### Sécurité incendie

CFP Lapalisse

Remplacement extincteur et plans d'évacuation

### Sécurité électrique

CDFiP Montmarault

Mise en conformité électrique

### Ambiance sonore

CDFiP Yzeure

Sécurisation acoustique cage escaliers

Ambiances lumineuse et  
climatique

CDFiP Montluçon Quai Forey

Fourniture et pose de stores intérieurs

### Conditions de travail

CDFiP Moulins Municipal

12 sièges ergonomiques - Eurosit

CDFiP Dompierre sur Besbre

1 siège ergonomique - Eurosit

CDFiP Huriel

6 sièges ergonomiques - Eurosit

CDFiP Moulins Municipal

5 rehausseurs pour écran - Lyreco

**Commentaires FO** : vos élus **FO** DGFIP ont bien sûr voté POUR la mise en oeuvre de ces actions mais regrettent que la totalité des actions n'aient pu être réalisées cette année. Nous veillerons à leur réalisation dès début 2013.

## projet de réinstallation du CDFiP de Montluçon (SIP)

La Direction a présenté le projet de future réinstallation des agents du SIP de Montluçon.



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgifp.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Ces derniers seront remontés au 1er étage avec le secteur 2. Le local courrier sera déplacé dans l'autre aile. Le détail des plans a été communiqué aux agents de l'Hôtel des Finances et un contre projet des agents est en cours de réalisation et sera examiné par la Direction.

Le désamiantage commencera le 15 octobre et devrait durer jusqu'à mi novembre. Toutes les précautions ont été prises concernant la sécurité des agents.

**Commentaires FO** : Il est quand même dommage de devoir attendre le déblocage de fonds pour veiller à la sécurité des agents. Le désamiantage aurait dû être réalisé beaucoup plus rapidement mais mieux vaut tard que jamais !

## réintégration d'un agent suite à congé longue maladie

Un agent va être réintégré après un congé longue maladie et sa reconnaissance come travailleur handicapé. Il bénéficiera d'un matériel adapté pris en charge par l'administration.

Il est important d'adapter les conditions de travail pour que les agents handicapés puissent bénéficier de tout le matériel dont ils ont besoin sans restriction malgré les contraintes budgétaires.

Il existe des possibilités de télé-travail pour les agents qui ne peuvent faire autrement et sur avis médical motivé. L'agent doit obligatoirement être à temps plein et travailler 3 jours à domicile et 2 jours en poste afin d'éviter l'isolement. Seules certaines tâches spécifiques peuvent rentrer dans ce cadre. C'est la Direction Générale qui donne son accord dans ces cas très rares.

## questions diverses

La Direction Générale s'était engagée à former les nouveaux élus en CHSCT dans les meilleurs délais. La formation devrait enfin avoir lieu...

**Commentaires FO** : Il est quand même incroyable de constater qu'un an après les élections, nos élus n'ont toujours pas été formés par l'administration malgré ses engagements. Nous espérons que nous serons formés avant les prochaines élections !



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

### Rappel :

Vos élus **FO** DGFIP 03 mettent gratuitement à disposition un compte rendu complet des réunions du CHSCT...  
N'hésitez pas à le faire savoir !

### Les élus **FO** DGFIP 03 :

Titulaire :  
Christelle RECOT  
Suppléante :  
Claudine DAUDE  
Expert :  
Christophe RANDOING

### BULLETIN D'ADHESION



NOM : ..... PRÉNOM : .....

Pour la filière fiscale n°DGI : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : .....%

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu